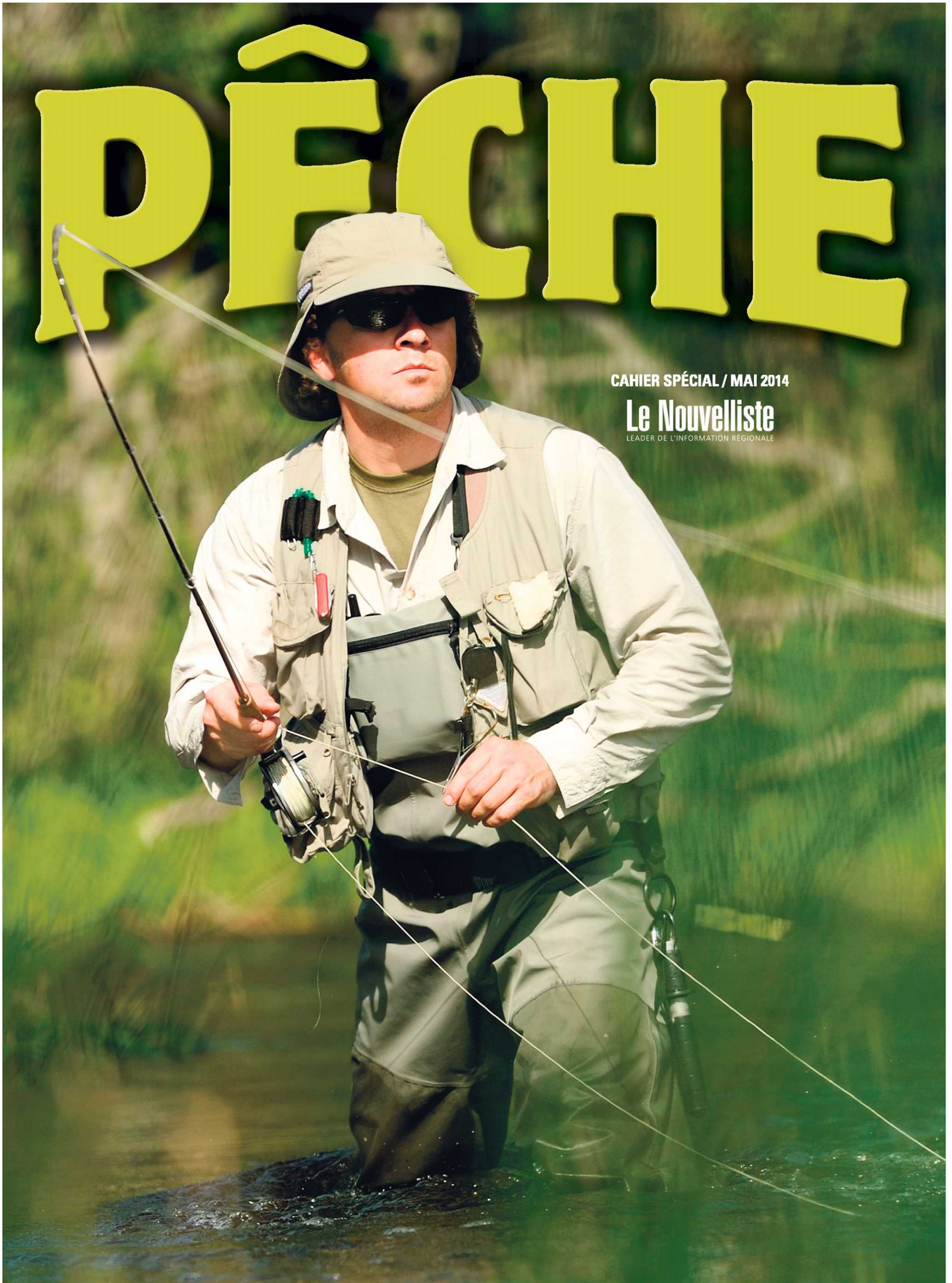


PÊCHE

CAHIER SPÉCIAL / MAI 2014

Le Nouvelliste

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE



PÊCHE

La pêche au Québec

La pêche est une activité agréable, excitante et accessible à tous. On peut pêcher seul, en groupe ou en famille, dans les lacs ou les rivières, et tenter de capturer différentes espèces de poisson. Ces dernières constituent une ressource naturelle renouvelable, mais fragile. Il y a donc quelques règles de base à connaître avant de pêcher.

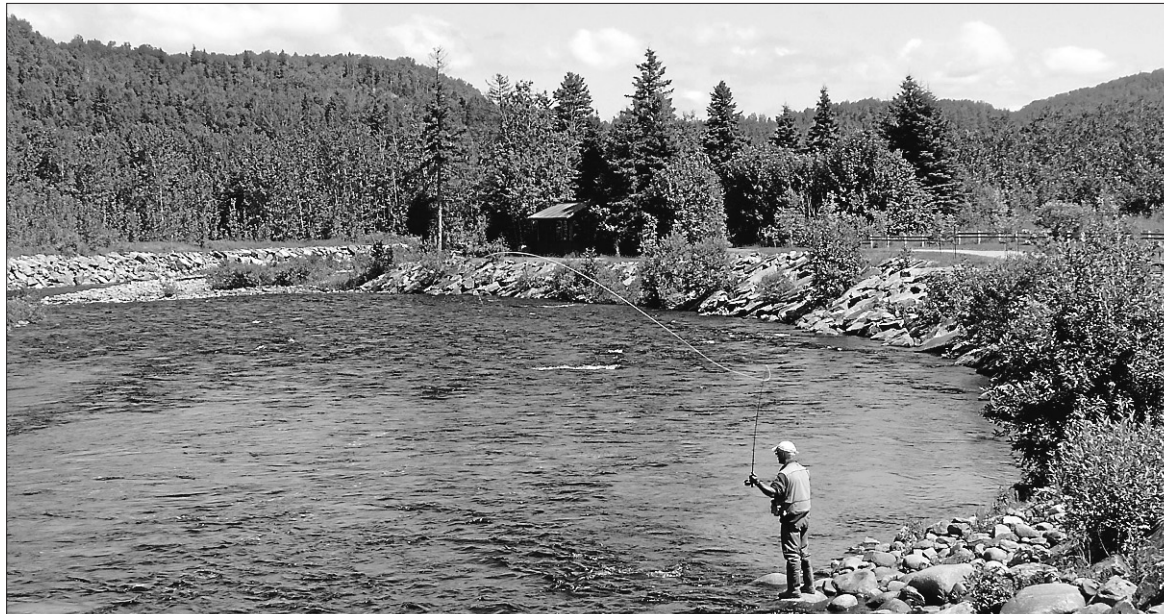
Ai-je besoin d'un permis pour pêcher?

Mis à part quelques exceptions, un permis est requis pour pêcher, et il faut le porter sur soi durant la pratique de l'activité. On peut se le procurer chez les agents de vente autorisés, qui sont généralement aussi des détaillants d'articles de chasse et de pêche ou des dépanneurs. Plusieurs types de permis sont offerts, à différents prix, selon l'espèce que l'on veut pêcher ou selon la durée de l'excursion projetée.

Il est possible de pêcher sans avoir à acheter un permis. En effet, un enfant mineur peut toujours pêcher en vertu du permis de son parent. Par ailleurs, une personne peut pêcher en vertu du permis de son conjoint à la condition d'être en sa compagnie ou de porter ce permis sur elle. Enfin, un mineur ou un étudiant adulte peut pêcher en compagnie d'un adulte qui est titulaire d'un permis.

Où puis-je pêcher?

La pêche est généralement permise partout au Québec. Bien que la plupart des plans d'eau du Québec soient publics, les terrains qui les bordent peuvent ne pas l'être, particulièrement dans le sud du Québec. Avant d'accéder à une propriété privée, ou de passer sur un terrain privé pour accéder à l'endroit où on veut pêcher, il faut obtenir la permission du propriétaire et se considérer comme son invité.



Les terres qui ne sont pas privées appartiennent au domaine de l'État et on peut y accéder librement. Cependant, une partie des terres du domaine de l'État est organisée en territoires structurés. Les zecs, les pourvoies, les parcs, les réserves et les aires fauniques communautaires présentent des modalités particulières d'accès, et il faut généralement payer certains droits pour y pêcher et pour y séjourner. En contrepartie, on y trouve des infrastructures plus élaborées selon les endroits, comme des chalets pour l'hébergement et des embarcations.

Combien de poissons ai-je le droit de pêcher?

Il existe trois sortes de limite à la pêche. La limite de prise quotidienne correspond au nombre maximal de poissons d'une espèce que l'on peut prendre et garder en une journée, dans une des 29 zones de pêche de la province. Les poissons consommés la journée même sont considérés dans cette limite quotidienne. Par exemple, si la limite de prise est de 15 poissons et que, après les avoir cap-

turés, on décide d'en manger cinq, on ne pourra pas retourner pêcher cinq autres poissons de cette espèce cette journée-là. On peut cependant continuer de pêcher une autre espèce pour laquelle la limite permise n'est pas encore atteinte. Les limites de prise quotidiennes ne sont pas cumulatives. De plus, lorsqu'une personne pêche en vertu du permis d'une autre personne, elle n'a pas droit à sa propre limite de prise. Les poissons qu'elle capture doivent être considérés dans la limite du titulaire du permis.

La limite de possession correspond au nombre de poissons d'une espèce que l'on peut avoir en sa possession en tout temps et en tout lieu, que ce soit sur le lieu de pêche, sur la route ou à la maison. Cette limite de possession correspond généralement à la limite de prise quotidienne. Si, par exemple, la limite de prise d'une espèce dans une zone est de 15 poissons, la limite de possession de cette espèce, à cet endroit, sera également de 15 poissons. Lorsqu'on va à la pêche dans plus d'une zone, la limite de possession autorisée

de l'espèce concernée correspond à la plus élevée des limites permises. Aucun permis n'est requis pour posséder du poisson.

On peut donc partager ses poissons avec une personne qui n'a pas de permis de pêche. Il faut cependant respecter la limite quotidienne de prise, et la personne à qui on donne ce poisson doit respecter la limite de possession autorisée.

Outre les limites de prise et de possession, des limites de

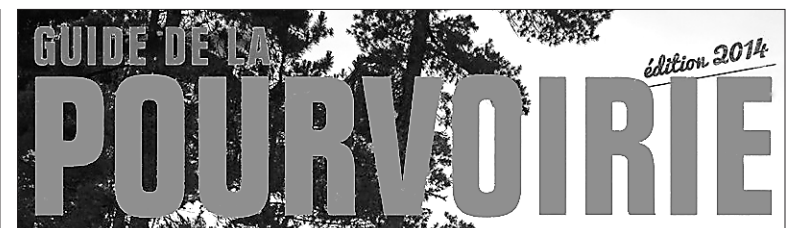
longueur peuvent s'appliquer à certaines espèces et à certains endroits.

Ce qu'il faut également savoir !

- En général, le nombre maximal d'hameçons qu'on peut avoir sur sa ligne est de trois.
- Certains plans d'eau sont réservés à la pêche à la mouche.
- On peut pêcher la nuit, sauf dans une rivière à saumon.
- On peut utiliser les vers de terre et les sangsues comme appâts sans restriction, sauf mention contraire.
- Dans la plupart des zones, les poissons (menés) sont interdits comme appâts.
- Lorsqu'on transporte du poisson, il faut s'assurer de pouvoir en identifier l'espèce, par exemple, en y laissant un morceau de peau.
- Si une limite de longueur s'applique, on ne peut généralement pas découper les poissons concernés en filets; il faut aussi pouvoir les compter.
- Le poisson pris à la pêche sportive n'est pas destiné à la vente.

Source :

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs



Grâce au Guide de la pourvoirie 2014 Planifier sans se soucier

Il y a quelques semaines, la Fédération des pourvoies du Québec (FPQ) a mis en marché son édition 2014 du Guide de la Pourvoirie. En plus de répertorier plus de 340 pourvoies, cette publication traite notamment de secrets de chasse, d'astuces de pêche et présente de nouveau le concours «Séjours de rêve Yamaha» d'une valeur de 10 000 \$. L'édition 2014 du Guide de la pourvoirie est un outil incontournable pour tout amateur de chasse, de pêche et de plein air.

Offert à la grandeur de la province au coût de 4,95 \$ plus taxes, le Guide de la pourvoirie, édition 2014, se retrouve dans la plupart des magasins de chasse et pêche, les kiosques à journaux, les tabagies, les Canadian Tire, les Walmart ainsi que dans certains Salons chasse, pêche et plein air destinés aux consommateurs.

Le concours «Séjours de rêve Yamaha» permettra aux acheteurs du Guide de la pourvoirie 2014 de courir la chance de gagner un des 6 séjours de chasse ou de pêche en s'inscrivant par la poste. En s'inscrivant par internet, les acheteurs pourront courir la chance de gagner trois autres séjours ainsi qu'une génératrice EF3000IS Yamaha. Les prix seront tirés au hasard le 23 mai 2014.

Le Guide de la pourvoirie 2014 regorge d'informations pratiques pour les gens désirant effectuer un séjour en pleine nature : plus de 340 pourvoies participantes, types d'espèces fauniques selon les territoires, classification des établissements d'hébergement, équipements et activités disponibles ainsi qu'une multitude de trucs et techniques d'experts.

Pour plus d'informations, visitez le www.pourvoiries.com ou le www.facebook.com/pourvoiries.

LA LOI DU PLUS FORT

TRX420FPA 2014 TRX500FM 2014

HONDA GARDE VALEUR

Optez pour une valeur sûre avec un Honda. Les durables et fiables VTT Honda de la catégorie 401-500 cm³ conservent une valeur de revente comptant parmi les plus élevées, selon le Canadian Blue Book, la référence dans le domaine de l'évaluation des véhicules de sport motorisés.

GARAGE G. CHAMPAGNE
LAC-AUX-SABLES
83, rue Principale, Lac-aux-Sables
418 336-2920

POUR UN TEMPS LIMITÉ

2,99%
36-MOIS FINANCEMENT*

HONDA Services Financiers

Optez pour une valeur sûre avec un Honda. Les durables et fiables VTT Honda de la catégorie 401-500 cm³ conservent une valeur de revente comptant parmi les plus élevées, selon le Canadian Blue Book, la référence dans le domaine de l'évaluation des véhicules de sport motorisés.

HONDA honda.ca

Les offres « La Loi du plus Fort » (les « offres ») s'appliquent aux contrats de vente au détail admissibles pendant une durée limitée, jusqu'à épuisement des stocks. Offres applicables seulement au Québec. Offres valables sur certains modèles de VTT Honda neufs (en-cas-jamais-immatriculés) achetés auprès d'un concessionnaire de motos Honda agréé au Québec. Offre de financement à durée limitée de Honda Service Financier, sous réserve d'approbation de la demande de crédit. Exemple de financement représentatif : 19422996 2004 (ongle) Honda au prix de 89425 \$ financé à un taux annuel de 2,99 % (équivalent à 20,00 \$ toutes les deux semaines sur 36 mois (36 versements bihebdomadaires). Sans compter le coût d'emprunt est de 46339 \$ et l'évaluation totale est de 9 388,22 \$, ce qui comprend 482,25 \$ de frais de transport, de préparation et de frais applicables. Les taxes, l'assurance, les frais d'immatriculation pourront être exigés au moment de l'achat. Offre valable du 2 avril au 30 juin 2014. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Il se peut que le concessionnaire ait à effectuer une commande ou un échange. Voir le concessionnaire ou honda.ca/plusfort pour connaître tous les détails, les modèles admissibles et d'autres taxes de financement. Toutes les offres sont sous réserve de modification, de prolongation ou d'annulation sans préavis, et sont valables chez les concessionnaires de VTT Honda et les concessionnaires Centre Honda participants au Québec. Les modèles et les couleurs peuvent différer légèrement de leur illustration. Seul erreur ou omission.

Facebook Honda Powersports Canada @HondaPowerCA Suivez votre instinct vers de formidables offres sur honda.ca/plusfort



LÈVE TON VER

À NOS 550 CHALETS AU
BORD DE L'EAU, À NOS
13 000 LACS DE PÊCHE ET
À NOS 650 000 TRUITES
MOUCHETÉES PÊCHÉES
PAR ANNÉE !

Oui, lève ton ver aux paradis
des pêcheurs, aux histoires
épiques et aux chaloupes
qui mènent là où ça mord.
Lève ton ver près de chez toi,
aux réserves fauniques
Mastigouche et
du Saint-Maurice.

RABAIS DE
20%
SUR LA 3^e JOURNÉE
ET LES SUIVANTES*

*CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT.

Réserve ton séjour, on t'attend !
1 800 665-6527 | sepaq.com/peche



Réserve faunique
Mastigouche



Réserve faunique
du Saint-Maurice

RECONNECTEZ-VOUS
AVEC LA NATURE DU QUÉBEC

RÉSEAU **Sépaq** 

PÊCHE

La pêche dans les zecs Un secret bien gardé

Les zecs offrent une qualité de pêche palpitante. Bon nombre de plans d'eau demeurent peu exploités ou se retrouvent encore à l'état sauvage. On y retrouve une très grande variété d'espèces de poissons. La plus populaire demeure sans conteste l'omble de fontaine. Mieux connu sous le nom de truite mouchetée.

Selon les zecs, il est possible de pêcher les espèces suivantes :

- Omble de fontaine
- Doré jaune
- Brochet
- Maskinongé
- Achigan
- Ouananiche
- Touladi et moulac
- Truite arc-en-ciel
- Truite brune

Comment pêcher dans une zec ?

Pour pêcher sur une zec, rien de plus simple ! Vous devez posséder un permis de pêche provincial, vous enregistrer et payer un droit de pêche au poste d'accueil. Ensuite ? Tout le territoire vous est accessible. Vous ne serez pas contraint dans le choix des plans d'eau,



vous n'aurez pas à réserver à l'avance, vous pouvez partir à la conquête d'un lac encore inaccessible ! La pêche à gué est toujours possible. Mais pour un meilleur accès aux lacs, une embarcation est souvent néces-

saire. Certaines zecs louent des embarcations. Informez-vous !

Une saine gestion de la faune

On retrouve 16 480 lacs et 298 rivières dans le Réseau zec.

Chaque année, plus de 1,5 million d'ombles de fontaine sont capturés.

Voilà une raison pour laquelle les gestionnaires de zecs ont recours à diverses stratégies de gestion de la faune aquatique.

Celles-ci peuvent être propres à un plan d'eau.

Par exemple, les zecs peuvent réduire la limite quotidienne de prise et possession, différer l'ouverture de la pêche, restreindre la gamme de taille ou encore fermer un lac afin de protéger la ressource.

Tarifs maximums pour la pêche 2014
 Tarif quotidien de pêche : 25,66 \$
 Tarif annuel de pêche : 146,00 \$

Statut des lacs

Plusieurs zecs font une gestion fine de l'exploitation de leurs plans d'eau. Vous devez donc vous informer des modalités particulières applicables sur certains plans d'eau. Entre autres, pour connaître les lacs fermés, les lacs réservés à la pêche à la mouche, les possibilités de pêche blanche, les lacs ensemencés, ceux qui possèdent un accès via une rampe de mise à l'eau ou encore la possibilité de louer une embarcation. Notez que les lacs sont attribués par tirage au sort sont rares.

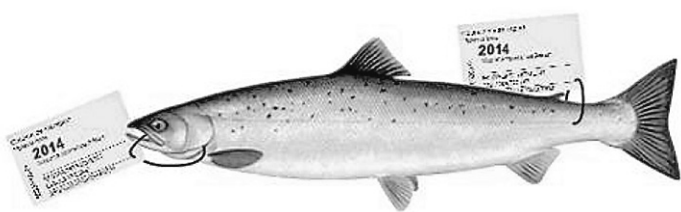
Source : Zecs Québec

Ce qu'il faut savoir sur l'étiquetage et l'enregistrement du saumon

Étiquetage obligatoire

Le permis annuel de pêche au saumon est délivré avec sept étiquettes en vue de l'éti-

quage obligatoire du saumon qu'on a pris et gardé. Quant au permis d'un jour, il est délivré avec une seule étiquette. Ce permis et cette étiquette ne sont valides que la journée indiquée sur le permis.



Crédit : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

quage obligatoire du saumon qu'on a pris et gardé. Quant au permis d'un jour, il est délivré

Note : Au cours de la saison, une personne ne peut en aucun cas prendre et garder plus de

sept saumons.

Quiconque prend et garde un saumon doit immédiatement détacher l'étiquette valide qui lui a été délivrée avec le permis et, en respectant l'ordre dans lequel les étiquettes sont jointes au permis, l'attacher au poisson.

Dans un parc national, une réserve faunique ou une zec et dans les rivières Ouelle et du Gouffre, l'étiquette à apposer sur le saumon capturé doit provenir du pêcheur qui a ferré le poisson, et ce, même si une autre personne manipule la canne à pêche lors de la récupération du poisson.

Il est interdit à quiconque d'avoir en sa possession un saumon pris à la pêche sportive auquel n'est pas fixée une étiquette. Il est interdit d'enlever l'étiquette sauf au moment de préparer le saumon pour le consommer.

L'étiquette doit être attachée au saumon. L'illustration suivante présente deux manières de la fixer.

Enregistrement obligatoire

Un pêcheur qui prend et garde un saumon doit, dans les 48 heures suivant sa sortie du lieu de pêche, présenter lui-même son permis et faire enregistrer le saumon par une personne ou une association autorisée par le

ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, soit une pourvoirie offrant la pêche au saumon, une réserve faunique ou une zec de pêche au saumon. Au moment de l'enregistrement, on doit présenter le saumon à l'état entier ou éviscéré, permettre qu'il soit pesé et mesuré et permettre le poinçonnage de l'étiquette, ainsi que tout prélèvement ou toute expertise scientifique. Dans une réserve faunique, le saumon doit être présenté à l'état entier.

Lorsqu'un processus d'auto-enregistrement est offert à un poste de contrôle, le pêcheur procède à l'enregistrement de son saumon selon la procédure établie. Enfin, le pêcheur peut aussi enregistrer son saumon par téléphone, si une telle possibilité est offerte pour une rivière ou un ensemble de rivières à saumon. Si aucun processus d'enregistrement n'est prévu, un pêcheur doit enregistrer le saumon qu'il a capturé en s'adressant à un bureau du Ministère.

Note : À la demande d'un agent de protection de la faune, une personne doit faire enregistrer immédiatement son saumon.

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs



BATTERIE ET Équipement TROIS-RIVIÈRES

Bonne pêche

- Batteries
- Ondulateurs
- Énergie solaire
- Piles
- Accessoires
- Chargeurs

NOUVELLE SUCCURSALE :
 5420, BOUL. DES FORGES
 819 375-1487

652, rue Saint-Georges
 Trois-Rivières (centre-ville)
 819 375-1487

BATTERIES Expert
 Trois-Rivières

PÊCHE

La boutique l'Ami du Moucheur

30 ans de passion pour la pêche à la mouche !

Paulo Levasseur ne s'y est pas trompé lorsqu'il s'est mis à la pêche à la mouche voilà plus de 35 ans. Il venait de découvrir un sport qui allait devenir une véritable passion ainsi qu'un gagne-pain.

Aujourd'hui, la boutique l'Ami du Moucheur est vraiment la référence pour tout ce qui touche la pêche à la mouche. Même plus, puisque l'Ami du Moucheur est aujourd'hui reconnu au niveau international. Grâce à Internet ainsi qu'à la passion de toute son équipe, l'Ami du Moucheur recrute une fidèle clientèle dans plusieurs pays d'Europe, du Royaume Uni et même d'Australie. Une clientèle qui apprécie la qualité et l'efficacité des produits offerts. N'oublions pas non plus le service que seuls des passionnés peuvent offrir.

Une boutique différente

L'Ami du Moucheur est une boutique différente qui réunit des passionnés qui parlent, rêvent et fabriquent des mouches et des cannes pour la pêche. Paulo Levasseur a su réunir une belle équipe de passionnés en commençant par son fils Martin qui est, aujourd'hui, le patron. On y retrouve aussi Manon Arcand avec ses nombreuses années d'expérience, Tony Richard et Denis Quessy. Ce sont des professionnels qui aiment leur travail et qui tiennent à partager avec vous leurs secrets et leurs trucs. En fait, ils répondent à toutes vos questions et consacrent beaucoup d'énergie à faire connaître la pêche à la mouche au



L'équipe de l'Ami du Moucheur. Nous reconnaissons de gauche à droite, Denis Quessy, Martin Levasseur et Tony Richard. Absents sur la photo, Manon Arcand et Paulo Levasseur.

grand public. Quant à Paulo Levasseur, il vient encore faire son tour pour aider Martin et il se fait toujours un plaisir de répondre aux questions et de jaser avec les clients pour partager son expérience et ses connaissances.

Toujours pour mieux vous servir

Depuis son dernier agrandissement en 2010, la boutique offre encore plus de choix à sa clientèle, sans oublier le petit coin détente au 2e étage. L'Ami du Moucheur continue de mettre de l'avant des solutions pour simplifier votre

magasinage. À cet effet, le site internet, www.amimoucheur.com, vous permet l'achat en ligne avec beaucoup de facilités et une ligne téléphonique sans frais 1 800 567-8584 est accessible pour vous aider, en cas de besoin. De plus, si vous vous présentez en magasin, vous aurez l'opportunité d'essayer des cannes avant de les acheter et même d'essayer différentes sortes de soies pour vous aider à choisir ce qui vous convient le mieux. Encore des initiatives qui vous permettent d'obtenir un service sans cesse supérieur.

Un sport accessible

Il est faux de croire que la pêche à la mouche est une activité coûteuse et que ce ne sont que des pêcheurs plus habiles qui la pratiquent. Bien au contraire, avec un bon équipement, tout le monde peut apprendre le lancer à la mouche affirme Paulo Levasseur. Opinion tout à fait partagée par Martin. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est suggéré aux clients de venir essayer plusieurs modèles avant de procéder à un achat. Il faut rejoindre les gens avec des produits de qualité pas nécessairement chers, mais des produits qui durent longtemps et qui donnent satisfaction donc pour un plus grand plaisir.

Une activité de détente

La pêche à la mouche, c'est vraiment un moment de détente, d'évasion. C'est le plaisir de prendre le temps, de regarder, d'observer, de souffler un peu. La pêche à la mouche tient autant de l'activité sportive que d'un état d'esprit particulier très près des préoccupations écologiques.

En tout cas, c'est une activité qui véhicule de belles valeurs. Nombreux sont les moucheurs qui remettent leurs prises à l'eau afin de préserver davantage la nature, les rivières et les poissons.

À tous les amateurs, clients et amis, l'équipe de l'Ami du Moucheur vous souhaite une bonne saison et invite les nouveaux intéressés à venir découvrir notre boutique.

TOUT

VENDEUR AUTORISÉ :

HARDY, SAGE, LOOMIS, SIMMS,
ST-CROIX, PATAGONIA ET BIEN D'AUTRES

CHOIX - QUALITÉ - SERVICE

L'Ami du Moucheur inc.

(Québec) Canada

7390, rue Notre-Dame Ouest
Près du pont Laviolette
Trois-Rivières

819 377-4367

1 800 567-8584

Site Internet : www.amimoucheur.com

courriel : ami@amimoucheur.com

POUR LA PÊCHE À LA MOUCHE LE MONTAGE DE MOUCHES ET DE CANNES À MOUCHE

*Cours de montage et de
lancer à la mouche disponibles.*



**Déjà 30 ans à
votre service!**

Présentez ce coupon lors de votre prochaine visite, et **nous payerons les taxes pour vous.

*Certaines conditions s'appliquent, voir détail en magasin.
Limite d'un coupon par client.

Expire le 01 octobre 2014

Les saines pratiques de la remise à l'eau du poisson

Pour que votre geste compte vraiment !

La remise à l'eau ou la «graciation» du poisson consiste à remettre un poisson à l'eau dans des conditions favorisant sa survie. La remise à l'eau a pour but de se conformer à une réglementation de pêche ou simplement d'épargner un poisson pour des motifs autres que réglementaires.

Différents types d'hameçons



Hameçon en J

Hameçon en J sans ardillon

Hameçon circulaire

Crédit : MDDEP

Au Québec, les espèces dont la pêche est réglementée par des limites de longueur ont un faible taux de mortalité à la relâche, se situant sous la barre des 10 % lorsque la remise à l'eau est bien effectuée. Afin de réduire au minimum le taux de mortalité à la relâche, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs recommande aux pêcheurs de respecter les saines pratiques de la remise à l'eau du poisson.

1. Utilisez des leurres artificiels munis d'hameçons simples et une épuisette à petites mailles sans nœud

Les poissons avalent plus profondément les appâts naturels que les leurres artificiels, ce qui occasionne des blessures importantes entraînant des taux de mortalité plus élevés. Si vous pêchez tout de même avec des appâts naturels, utilisez un hameçon circulaire. Ce type d'hameçon permet d'éviter de ferrer un poisson dans les branchies ou dans l'estomac et d'ainsi assurer sa survie à la remise à l'eau. L'utilisation d'hameçons sans ardillon n'est pas déterminante pour réduire les effets des blessures, mais l'absence d'ardillon facilite le décrochage du poisson ce qui réduit le temps de manipulation et le stress du poisson.

Il est recommandé de décrocher et de contrôler le poisson sans recourir à l'utilisation d'une épuisette. Cependant, lorsque l'utilisation d'une épuisette s'impose ou permet de limiter la durée du combat, il faut privilégier une épuisette à petites mailles sans nœud, en caoutchouc ou en coton, afin de limiter les blessures que le poisson pourrait s'infliger en se débattant.

2. Évitez la pêche avec remise à l'eau lorsque la température de l'eau est trop chaude

Une température de l'eau trop chaude constitue un facteur de stress pour le poisson. Si l'on y ajoute le stress d'une capture, d'un combat et de manipulations de remise à l'eau, elle peut s'avérer fatale pour le poisson. Par conséquent, nous recom-



mandons de ne pas pêcher les salmonidés indigènes (ex. : touladi, omble de fontaine, omble chevalier et saumon atlantique) lorsque la température de l'eau est supérieure à 21°C et que vous désirez faire de la remise à l'eau. Si malgré tout vous souhaitez pêcher durant ces périodes, il est recommandé de pêcher tôt le matin lorsque la température de l'eau est plus fraîche ou de cibler des espèces plus tolérantes aux eaux chaudes (ex. : achigan, brochet, doré, perchaude, truite arc-en-ciel, truite brune).

3. Ayez tout l'équipement nécessaire à portée de main

Ayez toujours à portée de main l'équipement nécessaire pour mesurer, décrocher et photographier vos prises. D'une part, cela facilitera les manipulations et le décrochage des poissons et, d'autre part, la remise à l'eau du poisson sera accélérée.

4. Limitez la durée du combat le plus possible

Le combat est une activité musculaire très intense pour le poisson pouvant le conduire à l'épuisement ou même à la mort. Afin de limiter ce risque, réduisez au minimum la durée du combat. Pour ce faire, récupérez le poisson le plus rapidement possible après l'avoir ferré et utilisez une canne, un moulinet et un fil à pêche appropriés à la taille de l'espèce recherchée. Un équipement de pêche trop léger augmente les sensations et l'excitation, mais prolonge la durée du combat.

5. Évitez de pêcher inutilement en profondeur

Les poissons capturés en profondeur et ramenés rapidement à la surface risquent de souffrir de décompression. Le spectacle peut parfois sembler choquant pour le pêcheur puisque le poisson recrache alors littéralement sa vessie natatoire. Ce phénomène s'explique par le changement rapide de pression que subit le poisson lors de sa remontée. Ce phénomène

s'observe principalement chez les poissons physoclistes (doré, perchaude, bar) qui ne sont pas en mesure de s'ajuster rapidement à un changement de pression contrairement aux poissons physostomes (cyprins, truites, omble et saumon).

Il est donc préférable d'éviter de pêcher les poissons physoclistes inutilement en profondeur. Sinon, il est recommandé de les remonter plus lentement lorsqu'ils sont capturés à plus de 15 mètres de profondeur afin de leur permettre de s'adapter graduellement à la décompression.

6. Évitez de toucher aux branchies ou aux yeux du poisson

Ne touchez jamais aux branchies des poissons. Ces organes vitaux, qui sont protégés par les opercules (ouïes), permettent aux poissons d'extraire l'oxygène dissous dans l'eau et de rejeter le gaz carbonique et les autres déchets métaboliques. Ce sont en fait les poumons du poisson. Une blessure, même mineure, infligée aux branchies peut entraîner la mort du poisson.

Par ailleurs, certains pêcheurs ont l'habitude de manipuler certaines espèces de poissons en les tenant par les yeux (ex. : brochet). Cette pratique ne pose pas de problème si le poisson n'est pas remis à l'eau. Par contre, il est tout autrement pour un poisson qui retournera à l'eau.

7. Manipulez le poisson délicatement et le moins longtemps possible

Manipulez doucement le poisson, le moins longtemps possible et évitez d'enlever le mucus qui le recouvre. Cette substance agit comme barrière protectrice contre les infections. L'enlèvement du mucus expose le poisson aux bactéries et champignons présents dans l'eau. De plus, il ne faut jamais placer un poisson à l'horizontale sans le tenir adéquatement. Rappelez-vous que dans l'eau les poissons ne sont pas sou-

mis à la gravité. Par conséquent, placer un poisson à l'horizontale dans l'air, soumis à la gravité, peut entraîner de graves blessures à sa colonne vertébrale et à ses organes internes.

8. Maintenez le poisson dans l'eau tout au long des manipulations

Faites les manipulations en maintenant le poisson dans l'eau. Si vous devez le manipuler hors de l'eau, ayez de préférence les mains nues et mouillées en limitant le plus possible le temps d'exposition à l'air à moins de 15 secondes. Plus le poisson est exposé longtemps à l'air, moins bonnes sont ses chances de survie.

Tout au long des manipu-

lations, placez le poisson face au courant. S'il n'y a pas de courant, maintenez-le par la queue et laissez-le ventiler par lui-même sans faire de mouvement. En effet, contrairement à la croyance populaire, les mouvements de va-et-vient sont inutiles puisque, pour extraire l'oxygène, l'eau doit circuler de la bouche vers les branchies et non à l'inverse. Si possible, faites ces manipulations dans de l'eau propre afin d'éviter de faire circuler des débris et de la vase dans les branchies du poisson.

9. Retirez l'hameçon délicatement et coupez-le s'il est trop profondément engagé

Retirez délicatement l'hameçon en utilisant des pinces à long bec. Si l'hameçon est profondément inséré dans le poisson, coupez l'avançon près de l'œil de l'hameçon. Il est préférable de laisser un hameçon dans le poisson plutôt que de s'acharner à tenter de l'enlever puisque cela augmente son temps d'exposition à l'air et aggrave ses blessures.

10. Laissez au poisson le temps de récupérer sans lui imposer de mouvements de va-et-vient

Laissez au poisson le temps de récupérer. Lorsqu'il commence à se débattre, respire normalement et a retrouvé l'équilibre, relâchez-le.

Source :
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs



Du 6 au 8 juin C'est la Fête de la pêche

Vous n'avez jamais pêché et vous aimeriez essayer ? Voilà l'occasion rêvée de le faire. La 15e édition de la Fête de la pêche, qui aura lieu les 6, 7 et 8 juin prochains, offrira une chance unique dans l'année pour tous les résidents du Québec de pêcher sans permis partout au Québec. Que vous soyez débutant ou expérimenté dans le domaine, vous aurez le loisir de découvrir ou de redécouvrir les plaisirs de la pêche sur l'ensemble du territoire québécois.

D'ici la tenue de la Fête de la pêche 2014, l'organisation alimentera la page Facebook ([facebook.com/fetedelapeche](https://www.facebook.com/fetedelapeche)) avec des commentaires, des photos et des capsules vidéo qui illustrent bien sa passion. Soulignons que, depuis sa création, la page Facebook de la Fête de la pêche a vu son nombre d'adeptes passer d'une centaine de membres au printemps 2010 à plus de 6000 personnes maintenant.

Rappelons que lors de la Fête de la pêche, de nombreuses activités sont au menu dans la majorité des régions du Québec. Cette grande fête est rendue possible grâce à la collaboration des partenaires de la Table nationale de la faune.

Source :
Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec

PÊCHE

Quelques questions sur le permis de pêche

Ai-je besoin d'un permis pour pêcher ?

Oui, un permis est requis dans la plupart des cas. Lorsqu'on pêche, il faut l'avoir en sa possession et le présenter sur-le-champ à un agent de protection de la faune ou à un assistant à la protection de la faune qui en fait la demande.

Puis-je pêcher dans une rivière à saumon avec mon permis régulier de pêche sportive ?

Durant une période de pêche au saumon, c'est le permis de pêche sportive du saumon atlantique qui est requis pour pêcher toute espèce de poisson dans une rivière à saumon. Exceptionnellement, il est permis de pêcher avec un permis de pêche sportive durant une période de pêche au saumon dans la partie ouest de la rivière aux Rochers, en aval du pont du boulevard des Îles à Port-Cartier jusqu'à l'embouchure (secteur du Petit Quai, zone 19).

Dois-je remettre à l'eau tous les poissons que je capture en vertu du permis de pêche au saumon atlantique avec remise à l'eau obligatoire ?

Non. Le titulaire de ce permis peut prendre et garder les espèces autres que le saumon. Tout saumon capturé en vertu de ce permis doit obligatoirement être remis à l'eau.

Combien de poissons peuvent être pris et gardés si plusieurs personnes pêchent en vertu d'un seul permis ?

Dans tous les cas, la quantité totale de poissons pris et gardés par jour ne doit pas dépasser la quantité autorisée au titulaire du permis.

Combien d'engins peuvent être utilisés par les personnes qui pêchent en vertu de mon permis ?

Dans le cas de la pêche à la ligne ou de la pêche à la mouche, chaque personne qui pêche en vertu du permis d'une autre personne a droit à sa propre ligne. Dans le cas de la pêche d'hiver, ou de la pêche aux poissons appâts, le nombre d'engins autorisé pour le groupe ne doit pas dépasser le nombre autorisé au titulaire du permis en



vertu duquel vous pêchez.

Les mesures précédentes s'appliquent-elles également aux non-résidents ?

Oui. Ces mesures s'appliquent tant aux résidents qu'aux non-résidents.

Est-il possible de pêcher sans aucun de ces permis ?

Les personnes suivantes peuvent pratiquer la pêche sportive sans permis :

- Un résident qui pêche pendant la Fête de la pêche, les 6, 7 et 8 juin 2014. À cette occasion, on peut pêcher toute espèce de poisson pendant les périodes prévues selon les espèces et aux endroits où la pêche est autorisée. Tout saumon pris sans permis à cette occasion doit être remis à l'eau à l'endroit où il a été pris. Par ailleurs, même si les pêcheurs ont l'autorisation de pêcher sans permis à cette occasion, ils ne sont pas dispensés d'acquiescer les autres droits et

tarifs exigés pour la pratique de cette activité dans un territoire faunique (zec, parc national ou réserve faunique), une aire faunique communautaire ou une pourvoirie avec droits exclusifs;

- Un résident de moins de 18 ans qui pêche les espèces autres que le saumon, s'il a en sa possession le certificat Pêche en herbe remis à la suite d'une activité d'initiation à la pêche ou celui remis dans le cadre du programme Relève à la pêche ;
- Un résident qui pêche les espèces autres que le saumon dans la zone 21 et dans la partie des rivières de la zone 1 située en aval de la route 132, à l'exception du tronçon entre Sainte-Flavie et Matapédia;

- Un résident qui pêche l'éperlan et le poulamon atlantique dans le fleuve Saint-Laurent et ses tributaires, en aval du pont Laviolette (Trois-Rivières);
- Un résident qui pêche les crustacés d'eau douce;
- Un résident ou un non-résident qui pêche dans un étang de pêche ou dans les eaux d'un parc national du Canada.

Qu'arrive-t-il si je perds mon permis ?

En cas de perte ou de vol d'un permis de pêche, ou lorsque celui-ci est altéré au point d'être inutilisable, il faut, si l'on veut continuer à pêcher, se procurer un permis de remplacement à un coût nominal. Ces permis de remplacement sont offerts chez les agents de vente de permis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Le permis est-il transférable ?

Un permis de pêche n'est pas transférable. De plus, pour être valide, il doit être signé par la personne qui le délivre et par le titulaire, et il doit contenir les renseignements requis dans les espaces prévus à cet effet.

Le permis de pêche avec remise à l'eau est-il valable partout ?

Non. Le permis de pêche sportive avec remise à l'eau obligatoire, sauf pour le saumon atlantique, n'est valide que si le titulaire utilise les services d'une pourvoirie.

Où puis-je me procurer un permis ?

Les permis de pêche sportive et de pêche du saumon atlantique sont en vente chez les agents de vente autorisés. Ceux-ci sont généralement des magasins de sport, des quincailleries ou des dépanneurs. Pour connaître le nom d'un agent de vente, adressez-vous à un bureau du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

ou consultez le site Web de ce dernier : mddefp.gouv.qc.ca/faune/permis/region.asp.

Le permis de pêche à la lotte au lac Saint-Jean est disponible chez tous les agents de vente autorisés de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pour connaître les tarifs des permis actuellement en vigueur, consultez le site Web du Ministère à l'adresse mddefp.gouv.qc.ca/faune/chasse/tarif-permis.htm ou communiquez avec son service à la clientèle.

Existe-t-il des restrictions supplémentaires relatives aux permis de pêche du saumon atlantique ?

- plus d'un permis annuel de pêche au saumon, sous réserve de ce qui est précisé plus haut en cas de remplacement;
- plus d'un permis d'un jour pour une même journée, sous réserve de ce qui est précisé plus haut en cas de remplacement;
- un permis d'un jour si elle a déjà acheté ou si elle possède le permis annuel;
- un permis d'un jour si elle a déjà pris et gardé sept saumons au cours de la même année.

Le permis de pêche au saumon avec remise à l'eau obligatoire peut être acheté en tout temps, même si on est déjà titulaire d'un permis annuel ou d'un permis d'un jour. Par ailleurs, la personne qui est titulaire d'un permis avec remise à l'eau obligatoire, ou qui possède ou qui a déjà acheté un permis d'un jour, peut acheter le permis annuel de pêche sportive du saumon atlantique. Le permis de pêche au saumon avec remise à l'eau obligatoire n'est valide que dans les rivières à saumon ou lorsqu'on pêche le saumon ailleurs que dans les rivières à saumon.

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

PÊCHE

Infographie de la première page : **Normand Aubry**

Recherche publicitaire : **Monique Fortin**

Rédaction publicitaire : **Jean-Pierre Beaumier**

Collaboration spéciale :

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Une réalisation du service

de la publicité du quotidien **Le Nouvelliste**

ZEC WESSONNEAU

PROFITÉS-EN BIEN... ...MAIS PRENDS-EN SOIN

OUVERTURE LE 9 mai 2014



Association Chasse et Pêche Fléchée inc.

Mandataire de la Zec Wessonneau

2442, rue Dontigny

La Tuque (Québec) G9X 3N8

Téléphone : **819 523-7365** – Télécopieur : **819 523-3776**

Téléphonez avant de vous y rendre

STIHL[®]Coupe-herbe à essence
FS 38**139⁹⁵ \$**Prix de détail
suggéré 169,95 \$27,2 cm³ / 0,65 kW / 4,1 kg (9,0 lb)** Sans carburant, outil de
coupe et déflecteur**NOTRE PLUS BAS PRIX
JAMAIS OFFERT!****NE MANQUEZ
PAS CES****ÉCONOMIES PRINTANIÈRES**Scie à chaîne à essence
MS 170**199⁹⁵ \$**Prix de détail suggéré 249,95 \$
avec guide-chaîne de 16 po30,1 cm³ / 1,3 kW / 3,9 kg (8,6 lb)[‡][‡]Moteur seulementSouffleur à essence
BG 55**179⁹⁵ \$**

Prix de détail suggéré 219,95 \$

27,2 cm³ / 0,7 kW / 4,1 kg (9,0 lb)**

** Sans carburant

Pour des **économies substantielles** et un **service inégalé**, visitez votre **détaillant STIHL** dès aujourd'hui.

MACHINERIES BARON ET TOUSIGNANT LTÉE.	7515, BOUL. DES FORGES	TROIS-RIVIÈRES	819-378-3472
LUC GENEST	37, RUE DÉRY	SAINT-STANISLAS-DE-CHAMPLAIN	418-328-3752
MAJOR MINI-MOTEUR INC.	541, BOUL. STE-MADELEINE	TROIS-RIVIÈRES	819-372-0399
ÉQUIP. MOTORISÉ LES CHUTES INC.	975, 5IÈME AVENUE	SHAWINIGAN-SUD	819-537-5136
J.M. SPORTS MAURICIE INC.	890, ROUTE 153	SAINT-TITE	418-365-6370
LOCATION TROIS-RIVIÈRES INC.	3790, BOUL. BÉCANCOUR	BÉCANCOUR	819-298-3141
BELLEMARE MOTO	1571, RUE PRINCIPALE	ST-ÉTIENNE-DES-GRÈS	819-535-3726
NAUTICO LA TUQUE INC.	1041, RUE DES ÉRABLES	LA TUQUE	819-523-7092
MECANIMARC	1101, BOUL. ST-LAURENT EST	LOUISEVILLE	819-296-2292

STIHL[®]**N°1: LA MARQUE LA PLUS VENDUE AU CANADA[†]****N'EST PAS VENDUE CHEZ HOME DEPOT[®] OU CANADIAN TIRE[®].[‡]**[†] La marque N° 1 la plus vendue au Canada est basée sur une analyse indépendante des parts du marché des équipements motorisés à essence d'extérieur portables importés pour l'année 2013.[‡] Home Depot[®] et Canadian Tire[®] sont des marques de commerce de leur compagnie respective.

Les taxes TVH, TVP, TPS, TVQ applicables ne sont pas comprises dans les prix. STIHL n'est pas responsable des erreurs d'impression. Les prix de la promotion sont en vigueur jusqu'au 30 juin 2014 pour les scies à chaîne et jusqu'au 31 juillet 2014 pour les outils motorisés et les accessoires. Pour un temps limité. Visitez votre détaillant pour plus de détails. Sous réserve de disponibilité et de la participation du détaillant. © 2014 STIHL Limitée.



STIHLCanada

JOIGNEZ-VOUS AU CLUB
dont tout le monde parle!
www.STIHLCLUB.cawww.stihl.ca